

CHALLENGE ÉNERGIE HORS-RÉSEAU DE L'ADF

APPEL À PROPOSITIONS

DU 19 DÉCEMBRE 2022 AU 12 FÉVRIER 2023

CONTEXTE DU CHALLENGE ÉNERGIE RENOUVELABLE DE L'ADF

Le Challenge énergie renouvelable de l'ADF est une initiative de la Fondation des États-Unis pour le Développement (ADF) qui vise à :

- Améliorer l'approvisionnement des communautés africaines non desservies en énergie électrique à travers des solutions économiques durables
- Améliorer ou/et étendre l'accès à l'énergie grâce à des solutions hors réseau à l'instar des systèmes locaux et des micro ou mini réseaux
- Accroître l'accès à l'électricité pour les ménages et les entreprises. Certes il peut s'agir d'énergie destinée aux besoins des ménages ; toutefois, l'accent doit être mis sur la fourniture d'énergie aux activités commerciales et industrielles y compris la production et le traitement agricoles, les entreprises commerciales, les entreprises, les services de santé et autres.
- Améliorer la participation des femmes dans le secteur de l'énergie à travers le soutien aux entreprises appartenant ou gérées par des femmes

Le Challenge énergie hors-réseau est un point essentiel de la sous-initiative Au-delà du réseau (Beyond the Grid) de Power Africa, un partenariat soutenu par le gouvernement américain et lancé en 2013 afin de doubler l'accès à l'électricité en Afrique sub-saharienne d'ici 2030 par l'augmentation de la capacité énergétique installée de 30 000 MW et l'établissement de 60 millions de nouveaux branchements. Parmi les 60 millions de nouveaux branchements ciblés, 25 millions à 30 millions sont prévus l'être grâce à des solutions hors réseau.

INTRODUCTION

L'ADF a donc le plaisir de lancer la phase des propositions pour le Challenge énergie hors-réseau de l'ADF. Des propositions pouvant nécessiter jusqu'à 250 000 USD de subventions par prix seront étudiées.

Pour participer, les postulants doivent être des entreprises privées ou des organisations appartenant ou gérées par des Africains (y compris les associations bénévoles) enregistrées et opérant en Afrique.

Les projets doivent être axés sur l'amélioration de l'accès à une énergie durable, notamment des solutions hors-réseau et l'extension de la fourniture de l'électricité aux communautés en desservies ou peu servies en Afrique. Le type de technologies d'énergie propre à proposer doivent être sans s'y limiter, l'énergie solaire, hydroélectrique, éolienne, la biomasse, le gaz, le stockage d'énergie et les systèmes hybrides. Des applications productives relevant de domaine pluridisciplinaire à l'instar de l'agriculture, et l'industrie agricole.

Les lauréats recevront :

- Une subvention d'un montant de 250 000 USD de la part de l'ADF
- La mise à disposition d'assistants techniques locaux et d'un appui à la gouvernance

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

L'ADF retiendra les propositions faites par les organisations (***iy compris les organisations à but non lucratif et bénévoles***) ou les entreprises gérées et appartenant à des Africains, **Les passeports et autres pièces d'identité fournies par l'État de tous les propriétaires et hauts responsables doivent être soumis en même temps que les propositions.** Au cas où l'entité candidate est entièrement ou partiellement la propriété d'une autre entité, les passeports ou autres pièces d'identification gouvernementales de ses propriétaires doivent également être fournies. L'entité candidate ne doit ni publique, ni une filiale d'une entité publique de quelque manière. Les candidats doivent être à l'initiative de leur technologie et/ou avoir acquis et implémenté une technologie développée ailleurs. Les candidats doivent être dûment enregistrés en Afrique, avoir une compétence avérée dans le suivi et la gestion des ressources de projet, et jouir d'une bonne collaboration établie avec les collectivités locales auprès desquelles ils opèrent.

Les propositions retenues doivent :

- Par ailleurs développer, améliorer ou étendre l'utilisation des technologies ayant fait leur preuve dans le domaine de l'énergie hors-réseau en Afrique.
- Être bénéfiques aux populations marginalisées, à faible revenu et en zones rurale, urbaine ou péri-urbaine actuellement peu desservies par les sociétés de service. Elles doivent de préférence être portées vers les femmes et les filles
- Faire preuve de viabilité financière ou d'un potentiel de viabilité et d'indépendance financière avec le temps et au-delà de la durée de l'implémentation du projet. La période d'investissement proposée doit inclure au moins trois mois de recettes des ventes d'énergie / électricité générée
- Jouir d'une expérience établie ou disposer de sponsors ou partenaires de projet ayant une expérience établie dans le domaine
- Proposer un budget ne pouvant pas excéder 250 000 USD. Les propositions dont les budgets seront supérieurs à 250 000 USD doivent inclure des apports financiers de la part d'une ou de plusieurs autres sources qui répondent à l'entièreté des exigences de financement. Les fonds collectés auprès des sources issues du secteur privé et des donateurs sont encouragés.
- Expliquer clairement si de nouveaux branchements seront effectués, et comment; ainsi que le potentiel d'une éventuelle reproduction de l'initiative. « Nouveau branchement » désigne un nouveau branchement au mini réseau ou au système domestique installé.
- Les propositions qui mettent en avant le vent, l'hydrogène, la biomasse et le gaz, comme source d'énergie sont grandement encouragées.
- Les applications pour une utilisation productive dans le secteur de l'agriculture et l'agro-industrie, le commerce et l'industrie sont fortement encouragées.
- Les entreprises appartenant ou dirigées par des femmes sont encouragées.
- Les propositions issues des pays suivants sont fortement encouragées et sont prioritaires : *Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo, Libéria, Malawi, Mauritanie, Niger, Sénégal, Somalie, Soudan du Sud, Zambie*

Les candidatures seront reçues uniquement si :

- Elles sont africaines et les passeports et autres pièces d'identité délivrés par l'État et indiquant la citoyenneté sont également soumis.
 - Tous les actionnaires, les membres du conseil et les cadres supérieurs doivent être citoyens d'un pays africain subsaharien.

- Elles expliquent clairement les bénéfices aux populations locales marginalisées en Afrique, notamment en précisant l'impact positif démontrable sur les femmes bénéficiaires.
- Elles décrivent clairement comment les projets seront développés de façon profitable et durable
- Elles sont entièrement et dûment enregistrées en Afrique et le dossier d'immatriculation est soumis
- Elles démontrent une expertise appropriée dans leur domaine ou expliquent comment elles comptent en acquérir.
- Elles expliquent clairement comment elles entendent faire usage de la subvention accordée par l'ADF pour l'exécution de leur projet.

PROPOSITIONS

Les propositions retenues devront présenter les caractéristiques suivantes :

- Fournir de l'énergie hors réseau dans les régions rurales ou urbaines et aux populations qui n'ont pas actuellement accès à l'énergie. La distance entre le site et le réseau doit être mentionnée dans la demande, en précisant les raisons pour lesquelles le branchement au réseau n'est pas possible et une estimation du coût du branchement du site au réseau. La meilleure estimation du temps nécessaire pour que cette région puisse être branchée au réseau. Les raisons du choix du site, si la proposition porte sur une zone urbaine ou qui dispose déjà de branchements.
- Accent sur l'atteinte de populations marginalisées, non desservies ou mal desservies
- Précision sur l'identité de la propriétaire / la directrice de l'organisation ou de l'entreprise
- Présentation détaillée de toutes les améliorations tangibles sur les vies des femmes et des filles, notamment comment l'entité entend renforcer les capacités / employer des femmes.
- Présentation détaillée des innovations de la technologie ou du modèle d'entreprise et la source d'énergie, du type d'application et l'utilisation.
- Précision le cas échéant, le nombre de nouveaux branchements à ajouter. « Nouveau branchement » désigne un nouveau branchement au mini réseau ou au système domestique installé.
- Le projet implique la fourniture d'énergie pour des activités économiques (génératrices de revenu). Par exemple, dans une petite entreprise agricole à valeur ajoutée, l'impact commercial réel ou potentiel du projet doit être mentionné dans la proposition.
- Démontrer le potentiel financier durable et profitable. Joindre un modèle financier quinquennal complet présentant le retour sur investissement prévu et une période de remboursement anticipée sous format Excel. La proposition doit établir la possibilité de fonctionner comme entreprise commercialement viable.
- Axée sur la demande, la proposition doit porter sur un besoin clairement défini et non satisfait.
- La priorité est accordée aux propositions qui prévoient la levée des fonds auprès d'autres sources en plus de ceux du Challenge
- L'entité appartient et est administrée par une Africaine. Elle est immatriculée et opère en Afrique.

Les catégories de projet

- **Catégorie Agriculture :**
 - Les solutions d'énergie hors réseau pour la mécanisation des processus de chaîne de valeur agricole telles que la minoterie, l'extraction d'huile, la réfrigération, le transport, etc. Les solutions doivent être clairement expliquées, notamment en ce qu'elles peuvent être viables sur le plan commercial. L'énergie dont il est question doit constituer une solution économique susceptible de générer des recettes et des bénéfices en vue de soutenir l'entreprise. La proposition doit expliquer en détail ce fait.
- **Catégorie soins de santé :**

- Les solutions d'énergie hors réseau mettent l'accent sur l'amélioration des services de santé et des prestations comme l'électrification des installations sanitaires (HFE), le stockage et la distribution des vaccins, etc. Les solutions d'énergie hors réseau destinées aux procédures et activités liées à l'eau, l'hygiène et la salubrité (WASH)
- **Catégorie Femmes et énergie :**
 - Cette catégorie est ouverte aux entrepreneuses et innovatrices dont les projets sont axés sur l'amélioration de l'accès à l'énergie durable, notamment les solutions hors réseau qui favorisent l'électrification des communautés non desservies et desservies au sein des pays cibles, avec un accent particulier sur les femmes. En outre, les entreprises dirigées ou appartenant à des femmes et engagées dans le développement des solutions d'énergie propre, le renforcement des capacités ou la transmission des compétences seront également considérées. Les entités engagées dans cette catégorie doivent compter en leur sein une majorité de femmes au Conseil d'administration ET le top management, et/ou la majorité des bénéficiaires potentiels doivent être des femmes.
- **Catégorie autres solutions d'énergie :**
 - Les solutions d'énergie hors réseau pour les secteurs trans-sectoriels tels que l'éducation, les TIC, la construction, la fabrication, les mines, etc. seront aussi considérées.
- **Mini-réseaux et micro-réseaux :**
 - Les systèmes de production d'énergie à petite échelle pour l'électrification qui fournit une alternative à ou une amélioration de la transmission électrique branchée au réseau national / régional.
- **Utilisation productive :**
 - Les solutions d'énergie hors réseau destinées aux activités et/ou processus commerciaux et industriels y compris l'utilisation de l'énergie dans la machinerie, les usines ou dans toute activité qui améliore la productivité et les revenus des bénéficiaires.
- **Systèmes autonomes et de maison :**
 - Les systèmes d'énergie hors réseau installés directement dans les logements et/ou les entreprises des consommateurs non desservis ou mal desservis, et qui fournissent l'énergie directement aux communautés actuellement (et dans un avenir proche) et à celles qui n'y ont pas accès.
 - L'accent doit être mis sur les systèmes de distribution rentables, ajustables, reproductibles et abordables.
- **Innovations :**
 - Dans cette catégorie, les candidats identifient les technologies innovantes qui permettront d'améliorer l'accès à l'énergie. Les propositions ne doivent pas nécessairement être destinées uniquement à la production d'énergie. Elles peuvent porter sur des compteurs ou des systèmes de paiement innovants, voire d'autres technologies porteuses. S'il s'agit d'une innovation, alors une explication simple et claire peut être fournie pour informer sur son importance et son apport au secteur ou la population.

Les propositions seront étudiées en deux étapes

Première étape : les propositions seront étudiées et évaluées par un panel de juges experts. Seuls les candidats dont les propositions seront retenues, seront contactés en de la Deuxième phase du processus. Les candidats qui ne seront pas pré-sélectionnés à la Première phase ne seront pas contactés.

MODÈLE DE PROPOSITION DE LA PREMIÈRE PHASE (À DÉPOSER AU PLUS TARD LE 12 FÉVRIER 2023)

Renseignements généraux des candidats

- Nom et détails sur l'entreprise dont vous êtes propriétaire. Vérification de la citoyenneté (passeport)
- Certificat d'immatriculation d'entreprise
- Certificats de constitution, le cas échéant
- Preuve d'acquiescement des obligations fiscales de l'entreprise Adresse/emplacement de la propriété
- Certificat d'acquiescement fiscale ou Certificat de conformité
- Antécédents du candidat, Adresse juridique et coordonnées

Profil du candidat

- Activité actuelle
- Preuve des réalisations effectuées dans le cadre de projets proposés similaires (nombre d'année d'expérience, performances passées et au moins trois ans de références dans le domaine du projet)
- Rendement financier passé, y compris trois années d'états financiers audités (le cas échéant)
- 3 références commerciales

Proposition

- Résumé
- Localisation et marché / population cible Le document qui confère le droit de travailler sur le site constituera une condition préalable au décaissement des fonds.
- Distance entre le site proposé et le réseau national
- Le titre foncier du site sélectionné, les actes de ventes ou de location du terrain, la preuve matérielle que les candidates sont en voie de ou pourront acquérir ou louer le terrain à la date de signature de la subvention. Aucun changement de site ne sera autorisé.
- Description du problème
- Description du concept
 - Brève description des activités proposées
 - Buts, objectifs et impact attendu
 - Nombre prévu de nouveaux branchements
 - Type de technologie pour énergie propre
 - Programmes de reproduction future
 - Brève description de la concurrence locale
- Principaux risques et plans d'atténuation
- Conformité environnementale, sanitaire, sécuritaire, sociale et sécuritaire
- Compétences et expérience de l'équipe :
 - Fournir la liste des cadres supérieurs et des membres de l'équipe technique ainsi que leur profil, en veillant à mentionner la citoyenneté, un brève description détaillée de leur expérience et le rôle dans le projet
 - Fournir une description détaillée de tout sous-traitants qui sera impliqué dans l'implémentation de toute partie du projet (installation, fonctionnement, entretien, adhésion, et paiement des frais de collecte, etc...) *le cas échéant*
- Propriété et gouvernance
- Expertise pertinente
- Étapes / délais proposés
- **Conception du système technique et diagramme en ligne unique**, pour les mini-réseaux, les critères de sélection suivants sont recommandés :
 - Preuve de l'engagement de la communauté et des parties prenantes
 - L'approbation de la communauté ou le soutien des parties prenantes dans le formulaire Lettre d'intention (IOT) ou le MOU
 - Données spécifiques du site :
 - Fournir les détails sur le site tels que les coordonnées, les données démographiques, les potentiels branchements, la catégorie de client, etc.
 - Profil détaillé, système de production et conception propre au site

- Plan des opérations et d'entretien :
 - Fournir une stratégie O&M détaillée : ressources disponibles et potentielles, cibles annuelles, niveau de service, destruction ou recyclage des batteries, etc.
- Viabilité financière
- Estimations financières
- Retour sur investissement estimé et période de remboursement
- Coût total du projet
- Statuts des autres investisseurs / fondateurs, y compris toute ancienne subvention de la part de l'ADF
- Statut de tout accord ou prêt en suspens

Proposition d'usage des fonds

- Description de l'utilisation des fonds
- Détails relatifs à la ligne de budget, notamment les catégories et les estimations budgétaires.
- Justification du budget (justification ligne par ligne de chaque rubrique budgétaire)
 - Le dossier de proposition doit contenir une justification budgétaire détaillée. La description doit contenir les raisons pour lesquelles le matériel proposé est approprié en terme de taille et de portée pour ce plan. Le but est de justifier chaque rubrique budgétaire proposée et sa nécessité à ce niveau. Exemples : Pourquoi ces tailles de panneaux solaires sont-elles nécessaires ? Pourquoi cette capacité de batterie est-elle nécessaire ?
 - Trois estimations doivent être faites pour chaque rubrique supérieure à 3 000 USD. Les coordonnées des fournisseurs de chaque estimation doivent être mentionnées. Les estimations doivent inclure les spécifications des rubriques proposées, à l'instar de la taille et du type des panneaux solaires. Durant la phase des vérifications d'usage, tous les coûts des rubriques budgétaires supérieures à 3 000 USD seront vérifiées.
- La vérification des coûts du matériel à acquérir constituera un important facteur d'approbation. Outre ces trois estimations soumises pour chaque rubrique supérieure à 3 000 USD dans le cadre de la candidature au challenge, pendant la phase des vérifications en vue de déterminer les candidatures présélectionnées, trois estimations concurrentielles doivent être soumises pour chaque rubrique supérieure à 1 000 USD et inférieure à 3 000 USD. Les estimations sélectionnées mentionneront un fournisseur pour les articles supérieurs à 1 000 USD et 3 000 USD avec les coordonnées ainsi qu'une explication des raisons pour lesquelles le coût de l'article est raisonnable.

Le dossier de candidature ne doit pas excéder QUATORZE (14) PAGES (la police des caractères ne doit pas être inférieure à 10)

Pièce jointe pour la première étape

1. Documents de nationalité des propriétaires et cadres supérieurs (passeports)
2. Certificats d'immatriculation d'entreprise
3. Certificat de constitution
4. Preuve d'acquittement des obligations fiscales de l'entreprise Adresse/emplacement de la propriété
5. Certificat d'acquittement fiscale ou Certificat de conformité
6. Trois lettres de recommandation
7. Conception technique du système, incluant la taille, la capacité de stockage et le diagramme à ligne unique
8. Modèle financier
9. Anciens états financiers audités (jusqu'à trois années le cas échéant)
10. Les CV des responsables clés et du personnel technique
11. Trois (03) estimations avec mention des coordonnées pour tout article supérieur à 3 000 USD

ÉVALUATION DE LA PROPOSITION ET PREMIÈRE CRITÈRE DE NOTATION

Les critères suivants permettront d'évaluer et de noter les propositions Il est important que chaque critère soit entièrement respecté et clairement renseigné dans la proposition

1	Niveau de préparation du projet : <ul style="list-style-type: none"> Niveau de préparation du projet : Une candidature qui présente déjà un site d'installation avec une capacité, des clients précis et fournit déjà une prestation ou un produit semblable ou dont il est avéré qu'elle dispose de la technologie et a besoin à présent de fonds pour son expansion ou sa reproduction, recevra une meilleure note. La probabilité d'une exécution réussie du projet et la capacité de l'entité candidate à le faire, y compris une expérience préalable et des preuves de réussite, fût-il sur des projets autres qu'énergétiques 	20%
2	Potentiel d'une viabilité commerciale et d'une rentabilité financière à long terme, notamment la capacité à faire usage de la dette et/ou du placement en actions	20%
3	La signification du problème soulevé, de la marge de l'impact socio-économique potentiel et de la population cible non desservie et mal desservie	15%
4	L'innovation de la solution proposée notamment l'utilisation des sources d'énergie propre autre que solaire et le potentiel pour une future reproduction	15%
5	L'entité candidate est une organisation appartenant / gérée par des femmes et/ou destinée à améliorer les vies des femmes et des filles	10%
6	Lever des fonds supplémentaires y compris à travers un emprunt ou des actions	10%
7	La solution améliore la productivité et les activités économiques notamment l'agriculture, les utilisations commerciales et industrielles ou améliore la fourniture des soins de santé	10%

Pour une bonne note selon les critères susmentionnés, les candidatures retenues devront veiller à aborder ce qui suit :

Sous la section réservée au profil de l'entité candidate :

- Crédibilité et logique organisationnelle** : Il s'agit de décrire l'organisation candidate ainsi que les partenaires et les principales parties prenantes.

Sous la section réservée à la description du concept:

- Premier impact** : Comment l'énergie sera-t-elle disponible ? L'accès, l'abordabilité et/ou la fiabilité seront-elles améliorées ?
- Brève description des activités proposées**: Fournir une description précise des activités à implémenter, les résultats et les avantages
- Impact catalytique** : Au terme de la période d'investissement, comment l'entreprise compte-elle poursuivre son évolution et sa reproduction ? Que faut-il pour augmenter le nombre de branchements ?
- Principaux différenciateurs** : Quelle est la différence entre le modèle commercial ou l'équipe de l'entité commerciale et ceux des autres ?

6. **Viabilité et durabilité du projet** Comment l'entreprise entend-elle être rentable et croître, y compris à un revenu faible susceptible de couvrir les coûts de fonctionnement avant la fin de la période d'investissement ?
7. **Évaluation des risques** : Quels sont les principaux obstacles au développement, à l'implémentation et la durabilité de ce concept ? Quelles sont les mesures d'atténuation prises face aux risques principaux ? Toutes les questions liées à l'environnement et relatives au projet doivent être traitées dans cette section.

Sous la section réservée aux exigences et/ou le statut des autres investisseurs / fondateurs :

8. **Levée dans le secteur privé** : Comment l'entreprise utilise-t-elle l'investissement et la participation du secteur privé ? Quels sont engagements de financement des autres partenaires privés et donateurs ?

PROCESSUS DE DÉPÔT DE CANDIDATURE

Toutes les entités candidates doivent déposer un formulaire de proposition dûment rempli en Anglais ou en Français. Tous les candidats sont tenus d'utiliser le modèle de demande en lien (disponible sur le site internet de l'ADF : www.usadf.gov/apply). Le modèle de demande rempli et les documents requis doivent être soumis par adresse électronique au plus tard le **12 février 2023**, aux adresses suivantes respectivement :

Email	Pays
OffGridChallengeBEN@usadf.gov	Bénin
OffGridChallengeBFA@usadf.gov	Burkina Faso
OffGridChallengeBDI@usadf.gov	Burundi
OffGridChallengeCIV@usadf.gov	Côte d'Ivoire
OffGridChallengeDRC@usadf.gov	République démocratique du Congo
OffGridChallengeKEN@usadf.gov	Kenya
OffGridChallengeLBR@usadf.gov	Libéria
OffGridChallengeMWI@usadf.gov	Malawi
OffGridChallengeMRT@usadf.gov	Mauritanie
OffGridChallengeNER@usadf.gov	Niger
OffGridChallengeNGA@usadf.gov	Nigéria
OffGridChallengeRWA@usadf.gov	Rwanda
OffGridChallengeSEN@usadf.gov	Sénégal
OffGridChallengeSOM@usadf.gov	Somalie
OffGridChallengeSSD@usadf.gov	Soudan du Sud
OffGridChallengeTZA@usadf.gov	Tanzanie
OffGridChallengeUGA@usadf.gov	Ouganda
OffGridChallengeZMB@usadf.gov	Zambie

Les propositions ne seront acceptées qu'aux adresses électroniques susmentionnées pour chaque pays.

Les demandes d'informations peuvent être adressées à OffGridChallenge@usadf.gov et ne seront pas reçues à d'autres adresses électroniques.

CALENDRIER

Les demandes seront acceptées à compter du **19 décembre 2022** au **12 février 2023**. Les propositions transmises après le délai seront rejetées; Les demandes seront traitées par **ordre d'arrivée**. Il est donc recommandé de les soumettre bien avant le délai.

Les candidats qui passeront à la Deuxième phase de traitement seront contactés d'ici avril 2023 pour des vérifications d'usage et la clarification du concept et des détails du projet. Les candidats qui ne seront pas pré-sélectionnés ne seront pas contactés.

À PROPOS DE L'ADF

L'ADF EST L'AGENCE AMÉRICAINE INDÉPENDANTE D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES EN AFRIQUE. L'AGENCE INVESTIT SUR LES POPULATIONS LOCALES AFRICAINES ET LES MOYENNES ENTREPRISES, FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE LOCALE ET CRÉE DES VOIES VERS LA PROSPÉRITÉ POUR LES COMMUNAUTÉS MAL DESSERVIES. GRÂCE À UNE APPROCHE DE DÉVELOPPEMENT AXÉE SUR LES COMMUNAUTÉS, L'ADF FOURNIT LE CAPITAL DE DÉMARRAGE ET L'ASSISTANCE LOCALE À LA GESTION DU PROJET AUX JEUNES ENTREPRISES AFRICAINES ET AUX ENTREPRENEURS QUI FONT FACE AUX PLUS GRANDS DÉFIS EN AFRIQUE LIÉS À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE, L'ACCÈS INSUFFISANT À L'ÉNERGIE ET LE CHÔMAGE, NOTAMMENT AU SEIN DES FEMMES ET DES JEUNES. LES SUBVENTIONS DE L'ADF PRODUISENT ENVIRON 100 MILLIONS USD PAR AN SOUS FORME DE NOUVELLE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS 20 PAYS AFRICAINS. POUR EN SAVOIR PLUS, CONSULTEZ LE SITE INTERNET WWW.USADF.GOV.

AU SUJET DE POWER AFRICA

POWER AFRICA EST UN PARTENARIAT ÉTATIQUE DES ÉTATS-UNIS, COORDONNÉ PAR USAID, QUI PORTE LES RESSOURCES COLLECTIVES DE PLUS DE 200 PARTENAIRES DES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ EN VUE DE DOUBLER L'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE. DEPUIS 2013, POWER AFRICA A PERMIS DE FOURNIR DE L'ÉLECTRICITÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS À PLUS DE 165 MILLIONS DE PERSONNES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE. LES PROJETS SOUTENUS PAR POWER AFRICA GÉNÈRENT PLUS DE 6 500 MW D'ÉLECTRICITÉ NOUVELLE, PLUS PROPRE ET FIABLE, PERMETTANT AINSI DE RÉDUIRE LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE METTRE FIN À LA PAUVRETÉ ÉNERGÉTIQUE. POUR EN SAVOIR PLUS, CONSULTEZ L'ADRESSE WWW.USAID.GOV/POWERAFRICA.